

# LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER RECRUTE SES FUTURS APPRENTIS

# Rejoignez la Direction de l'action sociale de proximité – MDAS Saint-Amand- Montrond



# Niveau d'étude requis : entrée en 2ème année de formation TISF



L'apprenti contribuera à la mise en œuvre des politiques sociales et de la politique familiale du Conseil Départemental auprès des familles en partenariat avec les autres intervenants sociaux (internes ou externes). Il participera à la mission Protection de l'enfance.

### Nature des activités à réaliser

### **Activités principales**

Accompagner et aider les familles dans la vie quotidienne et l'aménagement du cadre de vie, intervention au domicilie des familles Définir et mettre en œuvre un projet d'accompagnement social avec chaque famille



Tenir à jour le dossier des ménages (Dossier unique et SOLIS) Rédiger des rapports écrits d'évaluation des interventions conduites, rendre compte annuellement de son activité

Accompagner l'insertion, dans le quartier, la ville par la découverte des structures sociales et administratives de proximité

Conseiller et orienter les familles vers les services compétents pour répondre à leurs besoins

Informer sur les droits sociaux fondamentaux



#### **Activités secondaires**

Actualiser ses connaissances et développer des compétences dans le cadre de la formation continue Participer à la continuité du service

## Ressources principales attendues

#### **Savoirs**

Règles d'éthiques, dignité de la personne et déontologie

Cadre réglementaire et institutionnel de l'action sociale



## Savoirs faire opérationnels

Contribuer à l'analyse et diagnostic d'une situation

Identifier, accompagner, se mettre à distance

et désamorcer une situation de crise Articuler son projet avec celui des autres intervenants

Évaluer la pertinence d'actions collectives au regard des besoins des personnes Techniques de rédaction et de synthèse



#### Savoirs faire relationnels

Contact humain Travail coopératif



#### Contexte - conditions d'exercice

 $\label{localisation: MDAS Sud - Saint-Amand-Montrond - 28} \\ \text{agents dans le service}$ 

Nécessité d'avoir le permis de conduire pour les interventions en zone rurale et les réunions



# Contraintes physiques - sujétions particulières

Dépassement d'horaires possible.



Poste prioritairement handi accessible

Candidature à adresser à drhc@departement18.fr objet « apprentissage »